

tants au jour du jugement quand le sort de chacun sera fixé dans la proportion de ses fautes ? Une assemblée tout entière de prédicateurs leur déclare qu'ils ne doivent pas se fier à eux. Quelle terrible responsabilité pèse dès lors sur les protestants ! Oseront-ils rejeter la faute sur leurs ministres ? Que nous demandez-vous, leur diront ceux-ci : est-ce que nous vous avons représenté nos doctrines dogmatiques comme une œuvre du Saint-Esprit qui dût demeurer inaltérable à jamais ? Avons-nous déclaré que tout ce que nous vous enseignions était vrai et devait nécessairement être cru ? N'avons-nous pas au contraire proclamé, dans une conférence solennelle à Brieg, que nous étions loin de nier la possibilité d'une erreur, et que nous ne forçons personne de croire que ce que nous enseignions fut l'œuvre du Saint-Esprit, inaltérable à jamais ? Comment, après une semblable déclaration faite, non par une seule personne, mais par une assemblée, avez-vous pu être assez insensés pour regarder comme la doctrine de Jésus-Christ tout ce que nous vous débitons comme telle ? Nous qui avons consacré tout notre temps, tous les efforts de notre esprit à rechercher l'essence de notre Eglise, qui nous étions assis aux pieds des maîtres les plus célèbres, nous devons savoir mieux que personne si l'Eglise évangélique était capable ou non de donner la *sécurité* ; mais après mûre réflexion, après de longues années d'études, nous avons déclaré que, pour parler avec sincérité, il nous était impossible de nier la possibilité d'une erreur, que nous ne pouvions recommander à personne nos doctrines dogmatiques comme une œuvre irrévocable du Saint-Esprit, qu'il était possible qu'elle fût même toute pleine d'erreurs. Que vouliez-vous de plus ? Vous vous êtes égarés comme nous ; vous êtes perdus parce que, de même que nous, vous avez abandonné la parole du Seigneur ; mais cela ne nous regarde point ; vous n'avez de reproches à faire qu'à vous-mêmes. Si nous avions solennellement déclaré que toute erreur de notre part était impossible, que notre doctrine était l'œuvre irrévocable du Saint-Esprit, alors vous pourriez nous accuser, nous rendre responsables de l'erreur où vous êtes tombés, et ce serait avec raison qu'on nous demanderait compte de vos âmes. C'est ainsi que ces prédicateurs pourront parler au jugement dernier. Leurs aveux sont d'une grande importance. Puisque du moment où les prédicateurs de l'Eglise évangélique déclarent eux-mêmes hautement et franchement que l'on ne peut pas se fier à eux avec toute certitude, qu'il

n'est pas encore fixé, si ce qu'ils annoncent comme étant la doctrine de Jésus-Christ le soit réellement ; nous ne savons en vérité ce que la miséricorde divine pouvait faire de plus pour ouvrir les yeux de ceux qui s'égarèrent, pour les tirer de l'erreur qui leur fait espérer de trouver la vérité complète dans l'Eglise évangélique, et pour les ramener dans le sein de la véritable Eglise, laquelle soutient avec raison, que la coopération du Saint-Esprit la met à l'abri de toute erreur, et qu'elle n'est par conséquent pas livrée à la désespérante possibilité d'en commettre.

Chomages accidentels—cessation d'industrie

Ce qui occasionne les plus longs, les plus universels, les plus désastreux, dommages ce sont les commotions politiques. Elles arrêtent instantanément toutes les sources de la prospérité publique qui alimentent le travail ; les esprits sont inquiets, les capitaux sont effarouchés, les transactions sont nulles, et le malheur public pèse de tout son poids sur l'ouvrier. Heureux quand il n'a pas à supporter, avec le fardeau de la misère, celui des remords ; quand il est innocent des souffrances qu'il endure, et quand il n'a point, par sa docilité à des conseils perfides, déchainé lui-même les fléaux qui fondent sur lui.

L'ouvrier possède toujours un moyen d'adoucir sa propre position et celle de sa famille pendant les chômages, lorsqu'ils ne sont pas universels ; et ils ne sont jamais universels quand ils ne proviennent pas d'un grand ébranlement politique. Ce moyen, c'est aussi le seul qui puisse le sauver dans le naufrage complet de son industrie.

Il arrive aussi quelquefois ou qu'une profession cesse de pouvoir être exercée dans un pays, ou qu'un ouvrier dont elle avait été longtemps la seule ressource, se voit, pour des raisons de santé ou pour d'autres, contraint d'y renoncer pour toujours. Si cet ouvrier s'est conduit selon les lois de la raison ; si, comme je le lui ai conseillé déjà, il a véritablement vécu d'une vie d'homme ; s'il n'a pas laissé son intelligence s'abâtardir par la continuelle répétition des mêmes mouvements mécaniques, il s'en faut de beaucoup que tout espoir soit perdu pour lui. Qu'il applique à un autre genre d'industrie son intelligence, sa force, son adresse ; il se créera ainsi des ressources. Sans doute, il en coûtera